

motion

Le CA du 4 février 2020 exige davantage de moyens pour faire réussir tous les élèves.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation et des parents d'élèves votent contre le chiffrage et par conséquent la répartition de la DHG 2020.

En effet, les moyens alloués à l'établissement ne permettent pas de faire face à l'augmentation démographique de notre collège (d'autant que les estimations ne tiennent pas compte des 200 logements nouvellement construits) et d'assurer un enseignement en accord avec notre projet d'établissement.

Il manque 28 heures, en particulier des heures postes. En effet, l'insuffisance de la dotation a des conséquences :

* pour la pédagogie :

- avec la suppression de l'option arts plastiques, 2H
- avec la suppression des ateliers d'éducation musicale, 3H
- avec le maintien d'une situation peu propice à l'apprentissage des langues vivantes compte tenu de l'absence de tout dédoublement malgré des effectifs importants, 11 H
- le maintien d'une absence de dédoublement sur un niveau, notamment pour faire de l'informatique en mathématiques, alors que cet aspect de la discipline est évalué au brevet 3h
- l'impossibilité de manipuler en sciences (physique-chimie, SVT et techno) en 5^e, 9H

* pour les enseignants :

- un complément de services en mathématiques
- un complément de services en lettres modernes.

Ces compléments pourraient être évités si davantage d'heures postes étaient attribuées, au lieu des HSA. Cela permettrait une meilleure stabilité des équipes, qui assurerait plus de cohérence pédagogique et de continuité, notamment pour les projets d'équipes.